© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

"Que fait l'éducation nationale ?"

Par Profil supprimé Postée le 06/10/2009 17:20

> cela fais un ans et demi que je suis sorti de mon traitement avec l'aide d'un medecin spécialiste des dépendances il travail avec des centres contre les drogues.je lui ai demandé si il allé dans des collèges lycées pour informé les jeunes et bien sa réponse a été non.j'ai donc appelé d'autre centre,la réponse fut la meme.Donc a part la police qui viens nous rappeler se que l'on risque pénalement et les cours d'éducations civiques(les cours c'est les cours....ont y prete pas trop attention surtout dans cette matière)et bien rien ni personne vient nous raconter le calvaire d'un toxico les pieges,a evité,ce qu'on loupe dans la vie etc.....si vous connaissait des action pour aidé les jeunes je me ferai une joie de les aidé

Mise en ligne le 08/10/2009

Bonjour,

Il existe une loi de santé publique qui depuis 2004 demande "qu'une information soit délivrée sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé [...] dans les collèges et lycées à raison d'au moins une séance annuelle, par groupe d'âge homogène."

Il appartient à la direction de chaque établissement de faire appel au type d'intervenant qu'elle désire, qu'ils soient travailleurs sociaux au sein d'un centre de soin par exemple, anciens usagers, policiers ou encore gendarmes. Ceci dit, les établissements scolaires ont un réseau de partenariat qui leur permet, la plupart du temps, de faire appel à des professionnels au sein d'associations ou de services de l'Etat.

Afin de faciliter votre démarche, il existe un centre de formation et de prévention dans ce domaine que vous pouvez contacter sur Amiens, et dont vous trouverez l'adresse ci-dessous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association de Recherche et d'Enseignement Pour une Addictologie de Terrain

21 rue voiture
80000 AMIENS

Tél : 06 26 37 82 22
Site web : www.formation-addictologie.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Voir la fiche détaillée